

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 14 (1869)
Heft: (10): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Artikel: Défense de la position de St-Maurice
Autor: Dufour
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-357748>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 10.

DÉFENSE DE LA POSITION DE ST-MAURICE. (4)

Ce serait se faire une idée bien fautive du rôle que les fortifications de St-Maurice seraient appelées à jouer dans la défense de cette importante position si l'on croyait que, réduites à elles seules, et avec le secours d'une faible garnison, elles dussent, à la manière des forteresses, résister à une attaque enveloppante et obliger l'ennemi à passer par les formalités d'un siège en règle. Certes, si ceux qui ont construit ces fortifications avaient eu cela en vue, ils se seraient bien grossièrement trompés; car tous les ouvrages qui défendent St-Maurice, à l'exception de la redoute Vérosse, quoique bien défilés des hauteurs en avant, sont vus et plongés de celles qui sont en arrière. Une forteresse construite dans une semblable localité, dominée de si près et d'une manière si fâcheuse, serait la plus fautive de toutes les conceptions.

Mais ce n'est pas un poste fermé, comme par exemple le fort de Bard, c'est encore moins une véritable forteresse que l'état-major général a eu la prétention de construire lorsqu'en 1831, il fit élever quelques ouvrages détachés dans le voisinage immédiat du pont de St-Maurice. Il a voulu assurer la possession de ce pont à la division fédérale qui aurait été chargée de la défense de toute la position qui est plus vaste qu'on ne le croit communément. Il fallait que cette division pût, au besoin, manœuvrer offensivement et se porter à quelque distance, sans crainte pour ses communications avec la rive opposée; il fallait, qu'en cas de revers, sa retraite fût protégée et que le passage du défilé pût s'opérer sans désordre.

C'était donc une simple tête de pont que l'ingénieur était appelé à construire, et comme par une circonstance toute particulière, la position de St-Maurice fait front des deux côtés et peut s'opposer à une armée ennemie qui remonterait le Rhône aussi bien qu'à celle qui le descendrait, on a dû prendre sur les deux rives à peu près la même disposition; notre caractère de neutralité nous en faisait une obligation. Il en est résulté une tête de pont double, dont chaque moitié n'est faite que pour repousser les attaques de front, et qui n'est liée avec les ouvrages de la rive opposée que par les flanquements et les feux de revers qu'elle en peut tirer.

(4) Extrait des *Fragments inédits* du général Dufour.

Ces dernières sont là comme de simples batteries et jouent le même rôle que, dans les têtes de ponts ordinaires, les épaulements élevés sur la rive qu'on occupe pour la défense des ouvrages jetés en avant, du côté de l'ennemi. En un mot, les fortifications de St-Maurice ne sont autre chose que des ouvrages de guerre destinés à répondre à une attaque isolée par la rive droite ou par la rive gauche, et non à une attaque simultanée par les deux rives. C'est pourquoi, dans leur construction, on ne s'est point inquiété des hauteurs en arrière et on ne les a défilés que de celles qu'ils ont en face, ou qui peuvent les voir de flanc. On n'avait ni le temps, ni les moyens, de leur donner une autre destination qui aurait exigé des blindages et des casemates. Cela n'était pas non plus nécessaire, car une attaque simultanée par les deux rives et sérieuse sur chaque rive, n'est guère probable si la position de St-Maurice est occupée par des forces suffisantes. Cela résulte des circonstances topographiques de cette position qui est unique dans notre Suisse. Voyons le parti qu'on en peut tirer selon les circonstances.

PREMIER CAS. — Prenons d'abord le cas d'une armée ennemie venant du Simplon. Indépendamment de tous les obstacles qu'elle rencontrera sur sa route, elle aura à forcer le défilé d'Evionnaz, qui forme de ce côté l'avant-poste naturel de St-Maurice et qui peut tenir assez longtemps, à l'aide des ouvrages en terre qu'on y a faits, pour permettre de faire, dans la position principale, tous les préparatifs d'une bonne défense. Quand cet avant-poste sera forcé, l'ennemi déploiera ses masses dans la plaine et s'avancera par la rive gauche jusqu'à portée de canon de St-Maurice. Alors il aura devant lui les rochers escarpés qui supportent le plateau de Vérosse et qui, s'élevant comme une muraille de mille pieds de hauteur, forment un grand ceintre et resserrent la plaine jusqu'à ne laisser que la largeur de la route et quelques grèves entre leur pied et le Rhône. A droite est le fleuve qui roule des eaux écumantes sur des rochers entassés; et, au-delà, les derniers contreforts de la Dent-de-Morcles qui forment un rempart contre les flots jetés de ce côté par leur pente naturelle. Ce n'est qu'au-dessous de ces contreforts que la rive s'abaisse pour donner issue à la petite vallée de Lavey en face de la ville. Là seulement le Rhône prend un cours plus tranquille et pourrait permettre l'établissement d'un pont. Mais cet espace est battu par l'artillerie des ouvrages et est compris dans la position; il est occupé par les défenseurs. Ce n'est donc pas sur ce point qu'un passage de vive force peut être tenté et réussir. Il faut se porter plus haut pour l'effectuer. Mais alors, l'ennemi n'a plus que de mauvais sentiers sur des pentes abruptes pour arriver jusqu'à la position; et si une division fédérale ne l'arrête pas en cet endroit, on ne doit songer à faire

résistance nulle part. C'est pourtant le seul parti que l'ennemi ait à prendre, ou de rétrograder pour passer ailleurs. Il ne peut pas essayer d'escalader le plateau de Vérosses par le seul sentier qui existe au-dessus du hameau des Cases, parce que trente carabiniers suffiraient pour faire échouer cette attaque.

Il y aurait aussi bien de la témérité de sa part à tenter de forcer le défilé de St-Maurice sous le feu des batteries qui enfilent la route et la principale rue, unique passage. Ses têtes de colonnes, arrêtées par les coupures et les barricades, prises en flanc par la mousqueterie et les carabiniers de la rive droite, écrasées par les pierres que rouleraient sur elles les hommes postés sur les rochers qui surplombent le défilé, seraient broyées et bientôt obligées de renoncer à une si folle entreprise. Ainsi, du côté de Martigny, la position de St-Maurice doit être regardée comme inexpugnable, pourvu qu'on occupe avec des forces suffisantes les hauteurs de la rive droite, que l'artillerie ne fasse pas défaut, et que le plateau de Vérosses soit convenablement surveillé.

Il ne reste d'autre parti à l'ennemi, s'il veut continuer sa pointe, que de se jeter dans les montagnes pour gagner la vallée de l'Arve en abandonnant une partie de ses bagages. Mais alors il quitte le territoire suisse et n'y peut rentrer qu'en faisant le tour par Genève, et il laisse le temps au commandant en chef des troupes suisses de rassembler ses forces et de lui préparer une bonne réception.

Mais actuellement qu'on a ouvert la Furca par une route, dite stratégique, n'est-il pas à craindre que l'ennemi, s'il en veut réellement à la Suisse, prenne cette route qui le conduit au cœur du pays, plutôt que celle de St-Maurice qui l'éloigne de son but, ou qui du moins ne l'y conduit pas directement? Cette dernière ne peut lui être utile que pour un simple passage qu'heureusement nous pouvons lui disputer.

DEUXIÈME CAS. — Si l'armée attaquante arrive par un des bords du lac et remonte le Rhône pour s'emparer du passage de St-Maurice, qui est comme la porte du Simplon, la tâche du défenseur est beaucoup plus difficile, parce que, de ce côté, la vallée est beaucoup plus ouverte, et les hauteurs sont plus accessibles. Cependant, en admettant que la position de St-Maurice soit occupée par des forces suffisantes, 12,000 à 15,000 hommes, par exemple, et que le reste de l'armée fédérale ne s'abandonne pas à une complète inaction, il nous reste encore de belles chances de succès.

Dans cette supposition, l'ennemi peut s'avancer par la route de Lausanne ou par celle de Thonon. Examinons ces deux cas.

a) S'il arrive par la rive droite du lac, la division fédérale chargée spécialement de la défense de St-Maurice disputera d'abord,

et aussi longtemps que possible le défilé de Chillon, et ensuite la position de St-Triphon qui sont, en quelque sorte, liés à St-Maurice et en font les avant-postes. Pendant ce temps on prépare la position principale en ouvrant des communications, aplanissant le terrain dans les emplacements les plus favorables à l'artillerie; on achève les redoutes qui complètent le système de défense (car celles qui existent en permanence ne suffisent pas), on fait des abattis dans les parties les plus ouvertes; on construit un pont de radeaux en amont du pont de pierre, mesure indispensable pour rendre la communication d'une rive à l'autre plus facile, plus sûre et plus prompte; le pont de pierre ne suffit pas, il est trop étroit, et d'ailleurs trop en vue et par conséquent exposé à être rompu par le canon. Enfin on appelle toutes les réserves du Valais et du Simmenthal pour appuyer la division et occuper les points qui, sans être très exposés, doivent cependant être gardés.

La division fédérale, à l'exception de quelques détachements qu'il faut toujours laisser sur les rochers de la rive gauche, et à la garde des ouvrages près du pont, pourra selon les circonstances, ou se borner à repousser les attaques de l'ennemi en profitant des avantages du terrain (qui n'est ni trop étendu, ni trop resserré pour un corps de cette force), ou agir offensivement. La position, appuyée par la gauche au Rhône, par la droite aux pentes escarpées des montagnes, ne peut pas être tournée autrement que par de petits corps qui se seraient glissés furtivement à travers les bois et par dessus les rochers et qui, en raison de leur faiblesse, ne sont nullement à craindre. Les habitants seuls suffisent pour les arrêter à la faveur des localités qui sont tout à leur avantage. Il faut donc que l'ennemi attaque de front et à découvert. Si, pour abrégier les formalités, il cherche à forcer le défilé par la grande route de Bex, nos troupes, se portant en avant par un changement de front sur l'aile gauche, s'efforceront de l'entamer par le flanc et de le pousser sur le Rhône pendant que les fortifications qui ferment cette route arrêtent la tête de sa colonne. Dans cette situation il est, en outre, exposé au feu des batteries qu'on ne manquera pas d'établir sur la rive gauche et qui, par leur emplacement favorable, prendront ses lignes d'enfilade et sa colonne en écharpe.

Le commandant de la division fédérale ne craindra pas de pousser un peu en avant pour frapper un coup décisif, et de se séparer momentanément des fortifications parce qu'elles sont assez fortes pour résister aux détachements qui, pendant la bataille, auraient l'audace de pénétrer jusqu'à elles. Sans inquiétude de ce côté, les mouvements de la division seront plus libres et son action plus puissante.

L'ennemi, rebuté de tant de résistance, changera peut-être de

système; au lieu de concentrer ses efforts sur un seul côté de la position, il cherchera à jeter un pont en aval et à attaquer des deux côtés à la fois.

Mais, en agissant ainsi, il partage ses forces et compromet le corps qu'il laisse sur la rive droite. Les défenseurs devront tâcher de rompre le pont avec des bateaux ou des radeaux chargés de pierres, ou de gros troncs d'arbres qu'ils abandonneront au courant pendant la nuit. S'ils y réussissent, la position de l'ennemi devient très critique: à la nouvelle d'un tel événement, rapidement répandue, les populations s'encouragent, tous les hommes prennent les armes et viennent offrir leur secours. C'est alors qu'une attaque vigoureuse a de belles chances de réussite; la destruction totale des corps qui sont restés sur la rive droite peut en être la suite. L'attaque double est peu probable; et, dans le cas où elle aurait lieu, il suffit de peu de monde de l'autre côté du Rhône pour arrêter les corps qui auraient passé le fleuve, parce que le terrain, depuis Massongy jusqu'au plateau de Vérosse est extrêmement favorable à la défense: ses pentes sont assez rapides pour que ni artillerie, ni cavalerie ne puissent y pénétrer; il est couvert d'arbres, coupé de rochers qui s'élèvent les uns au-dessus des autres comme d'immenses gradins; on peut y pratiquer très facilement des abattis et des embuscades, en sorte qu'un bataillon d'infanterie et deux compagnies de carabiniers, aidés des landwehrs locales, suffiront pour conserver la possession des hauteurs de la rive gauche pendant que la masse des forces manœuvre et combat sur la rive droite. La route elle-même est d'ailleurs si bien vue et battue par la tête du pont qu'on ne peut guère admettre que l'ennemi ose s'y engager. Il cherchera toujours à gagner les hauteurs. C'est à l'en empêcher qu'il faut porter toute son attention.

b) Les chances seraient beaucoup plus avantageuses quand, dans la supposition actuelle d'une attaque remontant le Rhône, l'armée ennemie arriverait par la route de Thonon. Elle ne s'obstinerait probablement pas à enlever la position de St-Maurice qui, dans ce cas ⁽¹⁾, serait presque inexpugnable puisque toutes les troupes seraient disponibles pour défendre le défilé et les hauteurs qui le dominant. Elle chercherait plutôt à la tourner en profitant du débouché que lui présente, sur sa droite, le Val d'Illier. Mais en supposant qu'elle y réussisse, ce qui est fort douteux quand un corps aussi considérable peut la prendre en flanc ou en queue pendant sa marche allongée, la position de St-Maurice ne continuerait pas moins à intercepter la grande route qui est la seule

(1) L'annexion de la Savoie favoriserait, il est vrai, une attaque de ce côté de la part de la France; mais pas au point d'en assurer le succès si nous savons profiter de nos avantages, et si nous sommes assez vigilants pour ne pas nous laisser surprendre.

par laquelle les gros bagages puissent passer. D'ailleurs, pour l'attaque de ce point, qui est, comme on voit, la véritable clef de la belle route du Simplon, l'ennemi n'a rien gagné à le tourner, parce que les chemins difficiles qu'il est obligé de suivre, le conduisent par un long détour dans la plaine de Martigny et non sur les hauteurs qui dominant St-Maurice. Or, tant qu'il n'a pas ces hauteurs, il n'a rien. En revanche, il a partagé ses forces, car il est obligé de laisser une garde à ses bagages, et une garde suffisante; il s'expose donc à se faire battre en détail. Ce ne sera pas après avoir mis la redoutable Dent-du-Midi entre les deux fractions de son armée qu'il pourra résister à une troupe concentrée au milieu, pourvue d'artillerie et ayant ses communications libres avec les renforts qui lui arrivent à chaque instant de l'intérieur.

S'il peut envoyer une colonne de la vallée de Chamouny à Martigny par la Forclaz, nous avons, de notre côté, les passages de la chaîne nord des Alpes (et maintenant la route de la Furca) qui nous permettent de rassembler dans le Valais des forces suffisantes pour lui en interdire le passage. En sorte que, de toute nécessité, il faut qu'il s'empare de St-Maurice s'il veut assurer son opération. Dès lors cette importante position nous aura rendu le service que nous en attendons.

TROISIÈME CAS. — Nous pourrions encore examiner le cas où l'ennemi arriverait par les deux rives du lac à la fois; mais, ce que nous avons dit plus haut répond en partie à cette supposition qui, d'ailleurs, est peu probable. Car on ne doit pas admettre que l'ennemi s'expose ainsi, de gaité de cœur, à voir le corps qui suivrait la rive droite du lac livré aux attaques de toutes nos forces réunies sans que l'autre, séparé par les eaux, puisse lui porter aucun secours⁽¹⁾. Et il est bon d'insister sur cette circonstance, car, non seulement dans ce cas mais encore dans les autres, l'armée fédérale réunie sur le plateau d'Oron, ou occupant d'autres localités dominantes dans les environs du lac, ou donnera la main à la garnison de St-Maurice, ou contribuera puissamment au succès de sa défense par des attaques sur le flanc ou les derrières de l'ennemi. On peut même dire que c'est à sa présence, ou son voisinage, que se réaliserait toute l'efficacité de la grande et belle position de St-Maurice. L'armée fédérale ne trouvera nulle part un plus beau champ de bataille, ni mieux approprié à ses moyens d'action. En voilà assez pour montrer quel rôle les fortifications de St-Maurice doivent jouer. Elles forment le pivot d'une défense active en assurant la possession des ponts et en permettant aux

(¹) Comme mesure accessoire de défense le pont de Chessel aurait été détruit, les bateaux retirés, de manière à ne laisser d'autre communication d'une rive à l'autre du Rhône que par St-Maurice.

troupes de manœuvrer librement sans crainte de voir leurs communications coupées. Elles fournissent le moyen d'employer utilement les landwehrs et même les paysans armés. Mais il ne faut point croire qu'elles puissent se défendre par de simples garnisons ; le concours de troupes nombreuses leur est nécessaire, car la position est étendue. Elles ne seront jamais en action des deux côtés à la fois (du moins on doit le supposer), par conséquent il faut les considérer, dans chaque cas, comme formant une tête de pont ordinaire fermée seulement à l'extérieur. En un mot, les fortifications de St-Maurice ne doivent point être considérées comme formant par leur ensemble une forteresse. Ce sont des ouvrages de guerre qui ne font pas à eux seuls toute la défense, mais qui en sont un puissant auxiliaire. C'est pour n'avoir pas fait cette distinction que quelques militaires ont critiqué la disposition des retranchements qui, au reste, ont besoin d'être complétés. Le problème est en effet complexe et assez difficile pour qu'on n'en saisisse pas, au premier coup d'œil, toutes les conditions.

Mais indépendamment des ouvrages existants, il y en aurait d'autres à exécuter pour compléter le système. Ils avaient été projetés, mais les craintes s'étant calmées on y a renoncé. On ferait sagement de les reprendre, car il est bon d'être prêt à tout événement et de ne jamais s'endormir.

Questions.

Quels sont les plus grands dangers que nous ayons à courir ?

Ce n'est pas le danger d'une invasion proprement dite ; à quoi aboutirait-elle ? C'est celui d'une violation de neutralité, d'une surprise de passage de la part d'une armée réunie dans notre voisinage.

Qu'avons-nous à faire pour nous mettre à l'abri de ce danger ?

Voilà toute la question. Fermer nos portes et rendre les passages si difficiles qu'il n'y ait plus de possibilité de les enlever d'emblée et, par conséquent plus d'avantage pour l'étranger à s'en servir. Du moment qu'il devra perdre du temps à s'en emparer, il y renoncera. Car ce ne sont que des avantages d'une marche plus prompte, d'une surprise, qui pourraient l'engager à passer par dessus les embarras que lui susciterait inévitablement la violation d'une neutralité reconnue par toutes les puissances et sanctionnée par de solennels traités.

Quels sont donc les points à garder ?

Principalement St-Maurice d'un côté et St-Luciensteig de l'autre.

Voilà où nous devons accumuler les moyens de résistance de manière à ôter à l'étranger toute envie de s'y présenter. Ces deux

points également fortifiés témoigneront d'ailleurs de notre ferme intention de rester neutres, pour les uns comme pour les autres; puisque l'une de ces positions est tournée contre la France et l'autre contre l'Autriche.

A ce point de vue les fortifications de Bellinzona n'ont pas la même importance; elles sont trop éloignées de l'extrême frontière, du côté de l'Italie, pour être exposées à une surprise.

Ce qui précède démontre suffisamment que nous ne partageons pas l'opinion de ceux qui voudraient réunir tous nos moyens de résistance, ou plutôt la plus grande partie de nos moyens, dans une place centrale pour agir selon les principes de la grande guerre stratégique. Ils ne pensent pas que ce n'est pas de cela qu'il s'agit pour nous; ils perdent de vue nos circonstances particulières; ils ne songent qu'à l'invasion qui, cependant, est pour nous l'événement le moins probable et ils se préoccupent de celui qui est le moins à redouter pour nous. Il faut, selon les circonstances, savoir s'écarter un peu des principes de la grande guerre, ou plutôt c'est les appliquer convenablement que de les modifier quand cela est nécessaire.

D'ailleurs, un pareil établissement avec tous les accessoires qu'il entraîne, serait au-dessus de nos forces, de nos ressources, et nos frontières n'en resteraient pas moins exposées à ces violations de territoire si à craindre pour nous.

C'est, répétons-le, sur les parties saillantes et excentriques de nos frontières, que nous devons porter notre attention; c'est là qu'il faut se tenir prêt à toute éventualité; car si l'ennemi franchissait ces points sans rencontrer de résistance, quelle que fût d'ailleurs notre attitude de concentration dans l'intérieur, nous serions perdus; notre neutralité aurait été violée! Il y aurait encore la Basse-Engadine, le pont de Bâle. Mais les frais!

BIBLIOGRAPHIE.

Richelieu, ingénieur, par E. de la Barre-Duparcq. Paris, Tanera éditeur, 1869.
1 broch. in-8.

Ce récent mémoire du savant directeur de l'école de St-Cyr a déjà été lu à l'académie des sciences morales et politiques, qui en a ordonné la publication dans son recueil. La thèse était intéressante à plus d'un titre, et l'auteur lui donne encore plus d'intérêt par sa plume érudite autant qu'agréable. Il estime qu'on peut en effet enregistrer le célèbre cardinal parmi les ingénieurs, non-seulement à cause de quelques études de sciences militaires et de fortification qu'il fit dans sa jeunesse, n'étant encore que marquis du Chillon, mais aussi et surtout par la